

consommation de produits du poisson de fond et du hareng aux États-Unis. Une étude a été commandée afin d'analyser une importante banque de données sur la consommation des produits de la mer aux États-Unis. L'élaboration d'une stratégie d'incitation est censée être complétée au début de 1985.

Des missions parrainées par le ministère ont visité le Venezuela et Porto Rico pour y encourager la vente du poisson salé, ainsi que la Pologne, la République démocratique allemande, la Tchécoslovaquie et la Hongrie pour y faire valoir le hareng et le poisson de fond congelé.

Céréales et oléagineuses

Le Bureau de la commercialisation des céréales et le Programme des céréales et oléagineuses ont été transférés au ministère en mars 1983 afin de renforcer la capacité de ce dernier de favoriser la vente à l'étranger de tous les produits canadiens.

En 1983-1984, les marchés d'exportation des céréales et oléagineuses canadiennes ont été caractérisés par une offre excédentaire, notamment dans le cas du blé, et par un essoufflement de la demande attribuable aux mauvaises conditions économiques mondiales. Il en est résulté une très vive concurrence sur les marchés céréaliers et une dépression des cours mondiaux. Néanmoins, les expéditions canadiennes des six principales variétés de céréales et d'oléagineuses ont atteint en 1983-1984 un nouveau chiffre record de 30 millions de tonnes d'une valeur de près de 6 milliards de dollars.

La revitalisation du système de manutention et de transport des céréales au Canada a grandement contribué à ce volume record des ventes, lequel a aidé les producteurs céréaliers à maintenir leurs revenus alors que les frais d'exploitation ne cessaient d'augmenter et que les prix réels étaient à leur plus bas niveau depuis nombre d'années. D'importantes modifications ont été apportées à la *Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies* et à la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest* afin de tenir davantage compte de ces conditions financières difficiles.

La situation économique de plusieurs des principaux pays importateurs a continué de commander des facilités de crédit. Environ le tiers de nos ventes de blé et une proportion importante de nos exportations d'orge se font dans le cadre du Programme de crédits céréaliers administré par le Bureau de la commercialisation des céréales. Ce programme est un important outil de commercialisation et constitue dans une certaine mesure la contrepartie des initiatives d'exportation prises par nos concurrents, notamment les États-Unis et la CEE.

Le Canada est intervenu auprès des États-Unis relativement à la fourniture de crédits concessionnels à certains marchés céréaliers aux termes de leur programme de crédit mixte. Des consultations régulières ont également été menées avec la CEE sur diverses questions cérésières, y compris l'importation de substituts céréaliers. Des consultations ont eu lieu avec le Japon relativement au commerce du canola.

Les activités d'intensification du commerce entreprises par le bureau en 1983-1984 visaient surtout à maintenir les marchés existants et à exploiter de nouveaux débouchés pour les produits du canola, c'est-à-dire les huiles végétales et les tourteaux. À cette fin, le bureau a mené, dans sept pays, des colloques techniques, des essais d'utilisation et des consultations. Comme par les années passées, l'Institut international du Canada pour le grain a fait une contribution importante

au maintien et à l'élargissement des débouchés, aussi bien au pays qu'à l'étranger, pour les céréales et oléagineuses canadiennes et leurs produits. L'institut, co-financé par le Programme des céréales et des oléagineuses et la Commission canadienne du blé, a organisé de nombreux cours au Canada et à l'étranger pour des participants étrangers choisis au sein de pays clients ou pouvant le devenir, ainsi que pour les Canadiens associés à l'industrie cérésière.

Programmes de défense

Le Bureau des programmes de défense a continué à chercher à accroître les exportations de produits de défense aux alliés du Canada et à d'autres nations amies.

Les objectifs étaient de dénicher et d'exploiter des débouchés pour les produits de défense et les biens et services de haute technologie liés à la défense; d'établir et de gérer la participation canadienne à des accords bilatéraux et multilatéraux de coopération avec neuf pays dans la recherche et le développement, de même que la production de matériel de défense; d'aider l'industrie canadienne à établir des contacts et à entreprendre des négociations avec les organismes gouvernementaux étrangers; et de gérer l'Arrangement canado-américain de partage du développement et de la production de matériel de défense.

En 1983, les exportations de matériel de défense et de produits assimilés ont augmenté légèrement par rapport à l'année précédente et ont atteint près de 1,5 milliard de dollars. Les ventes aux États-Unis ont augmenté à 1,2 milliard de dollars alors que les exportations outre-mer ont reculé en raison de la récession internationale et de l'appréciation du dollar canadien sur de nombreux marchés étrangers. Des possibilités accrues aux États-Unis ont entraîné une série de réunions avec des fonctionnaires et des militaires américains et il y a eu des colloques, des missions et des foires commerciales dans les deux pays. Des démarches en vue de trouver des débouchés pour les produits de sécurité et de défense ont également été entreprises sur certains marchés étrangers, notamment au Moyen-Orient, en Amérique latine et en Australie.

Lors de la 22^e conférence annuelle des exportations de haute technologie organisée par le Bureau des programmes de défense à Ottawa, 65 délégués commerciaux de missions canadiennes à travers le monde ont mené plus de 5 000 entrevues avec des gens d'affaires canadiens afin de les conseiller sur les débouchés à l'étranger.

Sciences et technologie

Étant donné l'insistance accrue mise sur les sciences et la technologie comme éléments-clés de l'expansion économique du Canada, le ministère s'est concentré sur les mécanismes par lesquels les nouvelles technologies sont transférées à l'industrie canadienne, tant directement que par l'entremise d'organismes gouvernementaux. Une décision du Cabinet de 1982 encourageait le recours plus actif à une collaboration internationale sélective en matière de sciences et de technologie afin d'appuyer les objectifs d'expansion économique. La décision prévoyait également l'établissement d'un Fonds catalyseur pour appuyer les démarches visant à définir et à entreprendre des activités de collaboration internationale en matière scientifique et technique. Une partie du fonds était consacrée à la stimulation de nouveaux projets conjoints avec